

A Saint Grégoire, le 21 janvier 2020,

Objet : Demande de temps de correction sur notre temps de service pour les E3C

Monsieur Leroux,

Suite à votre réponse à notre courrier du 14 janvier 2020, nous vous informons qu'à l'unanimité, nous refusons de corriger les E3C en une demi-journée comme vous nous le suggérez.

Nous vous réclamons au moins 3 demi-journées sur notre temps de service pour corriger un lot de 35 copies. Chaque enseignant sera libre de choisir ses temps de correction.

Par ailleurs nous nécessitons un temps de concertation d'un minimum de 2 heures.

De plus, nous souhaiterions comme c'est déjà le cas dans d'autres établissements qu'en tant que directeur vous souteniez notre cause.

Dans l'intérêt de tous et afin d'assurer le bon déroulement des épreuves à venir, nous vous remercions de bien vouloir étudier notre requête.

Bien à vous.